

**Nombre de Délégués :**

En exercice	116
Présents	61
Procurations	11
Votants	72

DELIBERATION N°13-141223**Objet : Réhabilitation de la déchèterie de Montignac : Etude de faisabilité**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 07 décembre 2023*

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC		
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Jean-Louis CHUPIN	Sylvie MENARDY
CARLUX	Marie-Laure FERBER	
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER	Laurent LACOMBE
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Gérard VIELLE	Guy PRIESTER
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	Didier DELBARY
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	Fabrice LEFEVRE
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU
ST GENIES	Marion CHAPUT	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC	Claude DENIS	Jocelyne MANIERE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Odile LESCURE	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC		
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Damien BARD	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE		
ST MARTIAL DE NABIRAT	Hervé MENARDIE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Eric HAUTESSERE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL		
LES EYZIES	Françoise BAUDRY	
LES FARGES		
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOULX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
LA ROQUE GAGEAC		
MARCILLAC ST QUENTIN	Sylvie JESINGHAUS	
MARQUAY	Patrick CROUZILLE	
PROISSANS	Marlies CABANEL	
SARLAT LA CANEDA	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST ANDRE-ALLAS	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT DE COSSE	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
ST VINCENT LE PALUEL		
STE NATHALENE	Marc PONS	Isabelle MONTGERMONT
TAMNIES	Christian ROBLES	
VEZAC		
VITRAC		

Excusés :

Mme Carole HENRY (*Saint-Pompon*), M. Michel ANDRE (*Marcillac-Saint-Quentin*), Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*), Mme Jocelyne TIREL-LALAUDE (*Grolejac*), M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*), Mme Elisa COUSIN (*Aubas*).

Procurations :

M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*) ;
Mme Sylvie DELBARY (*Vézac*) donne procuration à M. Christian SESTARET (*Vézac*) ;
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*) ;
Mme Martine CONSTANT (*Cénac-et-St Julien*) donne procuration à M. Philippe BOISSON (*Cénac-et-St Julien*) ;
Mme Séverine RAMOS (*Bouzac*) donne procuration à Mme Odile LESCURE (*Bouzac*) ;
M. François DEFONTAINE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) ;
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) ;
M. Gilles ARPAILLANGE (*Sainte-Mondane*) donne procuration à M. Eric BOURDET (*Sainte-Mondane*) ;
M. Christian GARRIGOU (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) donne procuration à M. Damien BARD (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) ;
Mme Christiane DESMOULINS (*Nabirat*) donne procuration à M. Damien BARD (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) ;
M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose au Comité Syndical que la déchèterie de Montignac a été créée et mise en service le 26 juillet 1999.

Il expose que depuis cette date, le métier de la récupération et du recyclage des déchets a évolué. Les normes évoluent chaque année et de nouveaux flux doivent être mis en service en 2024. La déchèterie nécessite à présent un espace plus grand, afin d'aménager 4 quais supplémentaires ainsi que des hangars destinés notamment à l'entrepôt des DMS et des DEEE.

La commune de Montignac propose au SICTOM l'extension de la déchèterie sur le même terrain, dans son prolongement. La réalisation de ce projet doit permettre :

- de construire les aménagements décrits ci-dessus,
- une circulation aller et retour des véhicules légers des usagers,
- la circulation aller et retour de nos poids lourds ainsi que leur manœuvre pour déposer ou pour charger les caissons de la déchèterie

Le Président propose de réaliser une étude afin de définir les possibilités qui se présentent pour ce projet.

Vu l'avis du Bureau Syndical réuni en séance du 11/12/2023,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** le concours du cabinet d'architecture RLA, situé à Montignac, 24290, afin de réaliser une étude de faisabilité pour la requalification de la déchèterie de Montignac afin de répondre aux besoins énumérés ci-dessus,
- **Autorise** le Président à signer la convention à intervenir s'élevant à 2 610.00€ TTC,
- **Autorise** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 14 décembre 2023.



Jérôme MEYRAT
Président